

Ligériens par nature

Liste des ENS- 2024/2025

Table des matières

Définitions	2
Règles sur les ENS.....	3
N°8 - Bois de Cierve / Pet d'Âne	4
N°2 - Bords de Loire de Pouilly sous Charlieu à Briennon	6
N°15 - Col des Brosses	7
N°24 - Étang David.....	9
N°7 - Forêt de Chausseterre	11
N°21 - Forêt de la Croix de l'Homme mort.....	13
N°17 - Forêt de la Morte	15
N°1 - Forêt de Lespinasse	17
N°28 - Gouffre d'enfer.....	19
N°20 - Gravière de Prépieux.....	20
N°3 - Gravières aux oiseaux.....	22
N°6 - Gravières de Matel	24
N°26 - Hêtraie de la Baronnette	25
N°16 - Écopôle du Forez	27
N°23 - Étang des Plantées	29
N°9 - Presqu'île de Mars.....	31
N°30 - Landes de Chaussitre.....	33
N°13 - Le Pay.....	35
N°19 - Les 2 becs.....	36
N°12 - Les Chambons.....	38
N°10 - Sentier des Crêts.....	40
N°29 - Les Crêts du Pilat	41
N°25 - Réserve des Gorges de la Loire	42
N°5 - Grands Murcins	44
N°22 - Montsupt.....	45
N°18 - Réserve des Jasseries de Colleigne.....	46
N°14 - Réserve de Biterne	48
N°27 - Salvaris.....	50
N°11 - Tour Matagrin.....	52
N°31 - Tourbière de Gimel.....	53
N°4 - Tourbière de la Verrerie	54

Définitions

1) Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Un espace naturel sensible est une zone naturelle :

- dont la combinaison de milieux, de faune et de flore est qualifiée de rares, du niveau départemental au niveau européen
- qui participe à la préservation de la ressource en eau, représente un réservoir de biodiversité et peut garantir la qualité du cadre de vie, offrir des potentialités pédagogiques et touristiques

Certaines activités humaines, comme l'urbanisation et l'agriculture intensive, peuvent le menacer ou le rendre vulnérable.

La richesse biologique qu'abritent un ENS demeure donc fragile et le visiteur doit en prendre conscience afin de contribuer à la préservation de la nature.

Le rôle du Département est de protéger la qualité des sites, des paysages et d'aménager ces espaces et d'en ouvrir certains au public dans les limites du respect des enjeux écologiques.

Tous les sites présentés dans ce document sont des ENS. Certains d'entre eux sont également concernés par d'autres zonages réglementaires ou d'inventaires liés à l'environnement.

2) Les autres statuts environnementaux

- Zones Naturelles d'Intérêt Écologiques Faunistiques et Floristique (ZNIEFF)

Elles sont issues d'un inventaire lancé en 1982 qui a été harmonisé sur le plan national à partir de 1995. Il concerne l'ensemble du territoire français : métropole et territoires d'Outre-Mer, milieux continental et marin. Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de conservation de la nature.

L'objectif est d'identifier et de décrire sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

Il existe plusieurs types de ZNIEFF : [à laisser sur loire.fr!](http://loire.fr)

- **Type I** : espace homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.
- **Type II** : espace qui intègre des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

- Natura 2000

C'est un réseau européen qui s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union Européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Chaque site Natura 2000, terrestre et marin, porte un nom qui lui est propre.

Ce réseau se fonde sur 2 directives européennes :

- Datant de 1979 et remodifiée en 2009, la **Directive Oiseaux** a pour but de protéger des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive ou des secteurs qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs. Pour désigner les zones naturelles à protéger, des Zones

d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ont d'abord été identifiées. Ces zones inventoriées ont ensuite permis de désigner des Zones de Protection Spéciale (ZPS).

- Datant de 1992, la **Directive Habitats/Faune/Flore** a pour objectif de protéger les habitats, et les espèces listés dans les annexes I et II de la Directive. Celle-ci permet de désigner des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

- **Un Arrêté de protection de biotope (APB)** est un acte administratif pris en vue de préserver les habitats des espèces protégées, l'équilibre biologique ou la fonctionnalité des milieux. Il s'agit d'un outil de protection important qui attribue au cas par cas des règles spécifiques pour interdire toute activité pouvant porter atteinte aux espèces visées par l'arrêté.

- **Un Parc naturel régional (PNR)** : est créé pour préserver et gérer durablement des territoires dont le patrimoine naturel, culturel et paysager présente un intérêt particulier, mais dont l'équilibre est fragile. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de développement durable.

Dans la Loire il existe 2 PNR :

- le Parc Naturel Régional du Pilat ;
- le Parc Naturel Régional du Livradois Forez.

Règles sur les ENS

Pour ne pas troubler l'équilibre d'un milieu naturel fragile, nous vous invitons à respecter quelques règles.

- Ne pas déranger les animaux.
 - Vous êtes chez eux. Faites-vous discret et écoutez ce qu'il se passe autour de vous. Ne les nourrissez pas.
- Restez sur les sentiers.
 - Vous limitez ainsi le dérangement des animaux et évitez de piétiner la flore fragile.
- Ne pas cueillir de fleurs
 - Elles sont belles mais certaines sont aussi rares et toutes ont besoin de leurs graines pour se reproduire et reflurir l'année prochaine. Prenez-les en photos.
- Emportez vos déchets
 - Pensez aux animaux mais aussi aux prochains visiteurs. Si vous ne trouvez pas de poubelles, emmenez vos déchets avec vous.
- Respectez la fragilité du milieu
 - Assurez-vous de la compatibilité de vos pratiques avec la protection du site. Pensez à refermer les barrières après votre passage. Ne faites pas de feu, c'est interdit !

Comment s'équiper ?

Un ENS reste un endroit sauvage, une tenue couvrante est recommandée. Selon la saison, mieux vaut prévoir des vêtements adaptés, coupe-vent, chapeau et chaussures de randonnée. Si vous partez une demi-journée, pensez à un encas et une bouteille d'eau. Si vous en avez, pensez à vos jumelles pour profiter pleinement de la faune, notamment des oiseaux.

N°8 - Bois de Cierve / Pet d'Âne



© Département de la Loire – Laurent Vera

Commune : Vézelin sur Loire

Superficie totale de l'ENS : 76 ha

Altitude : 315 m

Propriétaires : commune de Vézelin-sur-Loire, privés

Gestionnaire : commune de Vézelin-sur-Loire

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZPS FR 8212026 « Gorges de la Loire Aval »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Madeleine environnement
- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description

Situé de l'autre côté du fleuve de la Presqu'île de Mars, le bois de Cierve permet à la fois d'apprécier un espace naturel boisé et d'admirer le méandre formé par la Loire. Le surnom Pet d'Âne, serait issu d'une plante du même nom, que l'on retrouverait dans l'ENS.

Le Fleuve Loire a façonné le territoire, que ce soit au sein des gorges en amont à Saint Victor-sur-Loire, ou en aval à Villerest. De ce fait, des méandres, des bras morts ainsi que des confluences façonnent

les plaines roannaise et forézienne. Toutes ces formations naturelles ont des explications, et participent à la création d'habitats naturels.

En contrebas du Pet d'Âne, les pentes du bois de Cierve sont surtout constituées de chêne, parfois mêlés de pins sylvestres. Elles abritent tout un cortège d'oiseaux forestiers.

Quelques espèces du site : pic noir, pic épeiche, pic mar, sitelle torchepot, autour des palombes

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr - environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°2 - Bords de Loire de Pouilly sous Charlieu à Briennon



© Département de la Loire – V.DREVET

Commune : Briennon et Pouilly-sous-Charlieu

Superficie totale : 352 ha

Altitude : 255 m

Propriétaires : Communes de Briennon et de Pouilly-sur-Charlieu, zone du domaine public fluvial, et privés.

Gestionnaire : Charlieu Belmont Communauté

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Madeleine environnement
- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description :

C'est au niveau de Pouilly-sous-Charlieu que le Sornin rencontre La Loire. Les rives droites du Fleuve sont l'endroit idéal pour découvrir sa faune sauvage. Cygnes, cormorans, martins pêcheurs, libellules, mais aussi passereaux et pics, peuvent être observés. La restauration d'une ancienne gravière a permis de recréer des habitats dont une frayère pour le brochet, espèce présente dans le fleuve.

À Briennon, le sentier "entre halage et rivage" permet d'observer le canal de Roanne à Digoin et les rives gauches de la Loire. La présence de ce cours d'eau permet de discuter des usages liés à l'eau. Le long de la ripisylve, les aménagements du sentier permettent d'observer des espèces végétales telles que le saule, le frêne, le noisetier ou l'érable.

Quelques espèces du site : la grande aigrette, le héron, la cigogne, le brochet, le saule, le frêne, l'érable

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.charlieubelmont.com - 04 77 69 03 06

N°15 - Col des Broses



© Département de la Loire

Commune : La Valla-sur-Rochefort

Superficie totale : 82 ha

Altitude : 970 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaires : Département de la Loire et ONF

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre d'initiation locales pour le développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA)
- Madeleine Environnement

Description :

Cette forêt départementale comprend neuf milieux naturels différents qui accueillent plus de 200 espèces floristiques dont 7 remarquables, et plus de 34 espèces d'oiseaux ont été dénombrées.

Le site propose une aire d'accueil accessible aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) et plusieurs sentiers pédestres allant de 45 min à 1h30 de marche. Durant la visite, myrtilles, callunes, hêtres, pins sylvestres et sapins seront facilement observables. Avec un œil aguerrit, vous remarquerez sûrement des trous de pics dans certains arbres ou des pommes de pin grignotées par les écureuils.

Sur le long du sentier de la loge, les ruines d'une loge témoignent des anciennes activités pastorales du site. Ces activités ont peu à peu disparues et laissées place à la forêt avec des espèces comme le sapin pectiné, le pin sylvestre ou encore le hêtre.

Aujourd'hui, une partie de la forêt est exploitée pour son bois. L'Office National des Forêts (ONF) encadre cet aspect, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. Une autre partie de la forêt est laissée en libre évolution pour favoriser la biodiversité.

Enfin, le site offre un excellent point de vue sur les monts de la Madeleine et les Bois Noirs. Ces massifs, situés au Nord des Monts du Forez, sont remplis d'histoires.

Quelques espèces du site : la myrtille, la callune, le houx, le sapin pectiné, le pin sylvestre, le bouvreuil pivoine, la bécasse des bois, le circaète jean-le-blanc, la grenouille rousse, la petite nymphe au corps de feu.

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°24 - Étang David



© Département de la Loire – F.ROURE

Commune : Saint-Just Saint-Rambert

Superficie totale : 30 ha

Altitude moyenne : 390 m

Propriétaires : Département de la Loire et Commune de Saint Just Saint Rambert

Gestionnaires : Département de la Loire et Commune de Saint Just Saint Rambert

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZSC FR 8201755 « Etangs du Forez »
 - ZPS FR 8212024 « Plaine du Forez »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Fédération de pêche
- OASIS
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Description :

L'étang David, est un espace naturel péri-urbain faisant partie des étangs forézien : le plus au sud de la plaine du Forez. Situé à l'Ouest de Saint Just Saint Rambert, ce plan d'eau d'une douzaine d'hectare est très apprécié par la population et les espèces sauvages. Plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur ce site, dont une grande partie sont protégées telles que le martin-pêcheur, la grande aigrette ou le grèbe huppé. Cette avifaune est facilement observable, à l'aide des différents équipements mis en place.

Aux abords du plan d'eau, des prairies et zones humides offrent la possibilité d'observer les passereaux ou les insectes et sont d'excellents spots pour des espèces floristiques. En effet, nous retrouvons la

Marsillée à 4 feuilles, fougère rare et protégée, ou la Gratiole officinale : ces plantes vivaces apprécient les milieux humides comme les marais ou les bords d'eau. Enfin, une mare permet d'observer des espèces telles que l'utriculaire australe ou la renoncule scélérate.

Les étangs du Forez représentent un patrimoine historique important sur le territoire. Leur existence remonte pour les premiers au Moyen-âge (l'étang Royon était cité dans les annales du Forez comme propriété de Guy IV, en 1284). Au début du XIX^{ème} siècle (avant des grandes périodes d'assèchement), il existait plus de 1500 étangs dans la région. Ce nombre important d'étangs a permis de développer les activités piscicoles sur la plaine du Forez et de créer des espaces de biodiversité unique sur le département. Aujourd'hui, il ne reste plus que 350 étangs, qu'il est important de sauvegarder.

Quelques espèces du site : la renoncule scélérate, le grèbe huppé, la poule d'eau, le foulque macroule

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr - environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°7 - Forêt de Chausseterre



© Département de la Loire – Nikole

Commune : Chausseterre

Superficie totale de la forêt : 58 ha

Altitude : 930 – 1000 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaires : Département de la Loire, ONF

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZSC FR 8201768 « Ruisseau à Moule perlière du Boën du Ban et Font d'Aix »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN)
- Madeleine environnement

Description :

Au cœur du massif des Bois Noirs à l'étage montagnard moyen, se situe la forêt de Chausseterre. Composée en grande partie d'épicéas communs et de sapins pectinés, elle est aussi constituée de pins sylvestres, de douglas, de mélèzes et de hêtres. La forêt fait l'objet d'une exploitation forestière gérée

par l'ONF dans le respect de la biodiversité. Au sein de la forêt, une tourbière est présente, ce qui diversifie la biodiversité.

Les Bois Noirs, désignent un massif ancien de plus de 10 000 ha, avec un relief important qui peut culminer à plus de 1287 m au Puy de Montoncel. Ils forment l'extrémité nord des Monts du Forez.

Situé entre 3 départements (Loire, Puy-de-Dôme et Allier), le massif est souvent vu comme inaccessible et lointain. La forêt de Chausseterre permet de découvrir une partie de ce massif et d'en observer les richesses faunistiques et floristiques.

La forêt de Chausseterre abrite trois espèces végétales herbacées protégées. Nous retrouvons : l'Andromède à feuilles de Polium (protégé au niveau national), la Canneberge (enjeu patrimonial reconnu) et la Wahlenbergie à feuilles de lierre (enjeu patrimonial reconnu).

Au niveau de la faune, le Pic noir, le Bec croisé des sapins et la Gêlinotte des bois font partie des oiseaux forestiers présents sur le site. Enfin, il est possible d'observer la grenouille rousse ou le lézard vivipare. L'écoute des différentes espèces de chauves-souris est possible avec un matériel adapté.

Quelques tables de pique-nique sont disposées autour de la Cabane du maquis, à la croisée des chemins de randonnées du Pays d'Urfé.

Quelques espèces du site : Andromède à feuilles de polium, grenouille rousse, bec croisé des sapins, pic noir.

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°21 - Forêt de la Croix de l'Homme mort



© Département de la Loire –Lise Mathé

Commune : Sauvain, Chalmazel-Jeansagnière

Commune : Verrières en forez, Lérigneux, Bard, Chazelles-sur-Lavieu, Gumières.

Superficie totale de la forêt : 1171 ha

Altitude : 950 - 1270 m

Propriétaires : Privés

Gestionnaires : Privés

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201756 « Hautes chaumes du Forez »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)
- Centre d'initiative locales pour le développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA)

Description :

La forêt de la Croix de l'Homme mort est située dans les monts du Forez, à la limite entre la Loire et le Puy de Dôme. La forêt tient son nom de l'assassinat d'un maître-papetier durant la période troublée de la Révolution Française. Une croix commémorative a été érigée à l'endroit du meurtre de Thomas Richard. Cette terrible histoire se déroule proche de cette forêt, d'où son nom : La forêt de la Croix de l'Homme mort.

Cette forêt est adaptée pour les marcheurs, avec ses nombreux sentiers de randonnée, devenant parfois un labyrinthe forestier. Lors de la visite, la faune se découvre : grimpeur des arbres, tarin des aulnes, bécasse des bois ou encore chouette de Tengmalm.

La tourbière du Col des Limite offre une autre approche d'observation de cet ENS avec une biodiversité totalement différente de celle que l'on retrouve en forêt. Avec de bonnes jumelles, il est possible d'observer des espèces typiques comme la gentiane pneumonanthe et la canneberge.

Une forêt marquée par l'aspect sauvage et naturel typique des monts du Forez pour une découverte immersive de la faune et la flore locale.

Quelques espèces du site : Le tarin des aulnes, la chouette de Tengmalm, la canneberge

Autres ressources disponibles : DOCOB, carte des sentiers, inventaire faunistiques et floristiques.

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.
Utiliser de préférence le parking situé le plus au Nord.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°17 - Forêt de la Morte



© Département de la Loire -Vincent Poillet

Commune : Sauvain, Chalmazel-Jeansagnière

Superficie totale : 50ha

Altitude : entre 1200 et 1500m

Propriétaires : Département de la Loire et privés

Gestionnaires : Département de la Loire et ONF

Autres Statuts :

- ZNIEFF de type I,
- Natura 2000 (directive habitat)
 - o ZSC FR 8201756 « Hautes-Chaumes du Forez »
- PNR du Livradois-Forez

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre d'Initiative Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA)
- France Nature Environnement (FNE)

Description :

Située dans les monts du Forez, proche du point culminant, Pierre sur Haute (1634 m), la forêt de la Morte est un ENS. Il est composé, en grande partie, de forêts anciennes (essentiellement sapinières), mais aussi de zones humides (tourbières hautes et tourbières de pente). Ces dernières font de la forêt un endroit riche en eau où l'on retrouve une diversité d'espèces floristiques adaptées à ce genre d'habitats. Des espèces de lycopodes, ou le fameux drosera à feuille ronde sont présentes.

Au sein de la forêt, de grands rochers de granite, parfois très imposants sont présents. Ceux-ci sont issus de la dernière période glaciaire (Würm). Il y a plus de 10 000 ans, la vallée de la Morte était une importante vallée glaciaire avec plus de 150 mètres de glace d'épaisseur.

Acquise en 1998 par le Département, la forêt de la Morte témoigne d'une longue histoire liée aux activités humaines. En effet, le long des sentiers balisés il est possible de retrouver certains vestiges

témoignant d'anciennes activités humaines, notamment autour de la loge de la Morte. Vous pourrez observer des Cuves à charbon de bois, des pistes à bœufs pour le débardage, d'ancienne scierie ou encore, des habitats pastoraux. Ce sont autant d'activités qui se sont déroulées sur ce site maintenant repris par la faune et la flore.

Non loin du site, se trouve la station de ski de Chalmazel, qui offre un point de vue sur le Forez et sa plaine.

Quelques espèces du site : le lycopode à feuilles de genévrier, le chat forestier

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact (avec logo) : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°1 - Forêt de Lespinasse



© Département de la Loire - Johann Trompat

Commune : Vivans, Noailly, Saint-Forgeux-Lespinasse

Superficie totale : 490 ha

Altitude moyenne : 300 m

Propriétaires : Département de la Loire (470 ha) et privés.

Gestionnaires : Département de la Loire et ONF

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZSC FR8201764 « Bois de Lespinasse, de la Bénisson-Dieu et de la Pacaudière »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association Roannaise de Protection de la Nature (ARPN)
- La ligue de l'enseignement 42
- Madeleine environnement

Description :

La forêt départementale de Lespinasse, située au Nord du Roannais. Elle est principalement constituée de chêne et de charme.

La forêt, avec ses mares forestières et ses étangs offre des sites parfaits pour observer les amphibiens et les odonates. Regardez bien autour de vous, le long des sentiers forestiers, vous pourrez trouver des traces de pics, de mammifères et de lucanes cerf-volant.

Cette forêt est aménagée pour les marcheurs avec ses différents sentiers de randonnée allant de 45 min à 4h de marche. L'un d'entre eux est aménagé pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La forêt est exploitée pour la production de bois. Les débouchés sont variés allant du bois de chauffage jusqu'à la menuiserie et l'ébénisterie en passant par la tonnellerie. L'Office National des Forêts encadre cet aspect, tout en veillant au respect des milieux naturels.

Sur le site, un bâtiment : le Grand Couvert, est accessible sur demande auprès du Département.

La forêt de Lespinasse est tournée sur le tourisme avec des activités de loisirs telles que : la pêche sur les étangs de Pierrards et de Bouletière, la randonnée et le vélo sur les chemins balisés, ainsi que des activités plus adaptées pour les plus jeunes avec les aires de jeux.

Quelques espèces du site : le chêne et le charme, la succise, le sonneur à ventre jaune, le triton crêté, le damier de la succise, le lucane cerf-volant, le grand capricorne

Autres ressources disponibles : DOCOB, carte des sentiers, brochure Natura 2000.

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°28 - Gouffre d'enfer



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : Saint-Étienne secteur Rochetaillé

Superficie totale : 24 ha

Altitude moyenne : 705 m

Propriétaires : Commune de Saint-Etienne et privés

Gestionnaire : ONF

Statuts :

- PNR du Pilat

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement des Monts du Pilat (CPIE)
- Ligue de l'enseignement de la Loire
- APIEU

Description :

Le site du Gouffre d'Enfer est très connu pour son barrage de 53 mètres de hauteur, financé par l'État. Cet ouvrage servait à alimenter en eau potable la ville de Saint-Étienne et surtout la protéger contre les risques d'inondation du Furan. En s'écartant du barrage, nous trouvons des espaces naturels remplis d'un patrimoine géologique. Le pic rocheux de la Roche Corbière de plus de 117 m de haut, aussi appelée la « dent du diable » est emblématique du site.

Les différents points de vue ainsi que les sentiers de randonnée sont autant d'occasions de découvrir le Pilat avec sa faune et sa flore spécifique. Les résineux, les hêtres, les genêts et bien d'autres espèces végétales sont présentes et méritent d'être connues, car elles composent ce site sauvage.

Le lieu est idéal pour observer les rapaces qui trouvent un abri pour se reposer et faire leur nid dans les parois rocheuses.

Enfin, la présence du Furan est l'occasion de discuter autour de l'histoire de cette rivière. Autrefois connue pour ses crues rapides et imprévisibles, ce cours d'eau était aussi appelé à Saint-Étienne « l'égout à ciel ouvert ». Ceci expliquant l'apparition des aménagements tels que les barrages, mais a aussi poussé la ville Saint-Etienne à recouvrir ce cours d'eau lors de sa traversée. Aujourd'hui, de lourds travaux permettent de redécouvrir que quelques tronçons cette rivière.

Quelques espèces du site : le faucon pèlerin, le hêtre commun

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°20 - Gravière de Prépieux



© Département de la Loire – Jérôme Licha

Commune : Unias

Superficie totale : 33,3 ha

Altitude moyenne : 345 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »
 - o ZPS FR 8212024 « Plaine du Forez »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- ~~— Centre d'initiative locales pour le développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA)~~
- France Nature Environnement (FNE)

Description :

Situé sur la commune d'Unias, l'étang de Prépieux est la plus grande gravière de la plaine du Forez avec une superficie de plus de trente hectares. Tout proche du fleuve Loire, ce plan d'eau accueille tout au long de l'année une diversité d'oiseaux remarquable : aigrettes, hérons, canards, cormorans, poule d'eau, rapaces (parfois balbuzard pêcheur) et autres oiseaux migrateurs qui peuvent se retrouver sur cet Espace Naturel Sensible (ENS).

Tout comme le site des 2 becs, situé plus en aval sur le fleuve Loire, ce plan d'eau a été restauré quelques années après la fermeture du site d'exploitation de graviers dans les années 90. Cette restauration a permis d'accueillir de nouvelles espèces, tel que le castor qui a été réintroduit dans la Loire entre 1994 et 1996 à l'Écopôle du Forez. Sur la gravière de Prépieux, les marques retrouvées sur

les arbres et les branches rongées, coupées permettent d'attester de la présence du mammifère sur l'ancienne gravière.

Milieux anthropisés, les gravières représentent, une fois restaurées, des espaces intéressants pour la faune et la flore. Il est important de faciliter le retour des espèces floristique et faunistique sur ces anciens lieux d'exploitation. Pour favoriser l'arrivée d'autres voyageurs, le Département a mis en place plusieurs aménagements comme un perchoir pour les cigognes, ou des radeaux pour les sternes pierregarin. Ce site naturel reste sensible et nécessite un respect accru de la part du visiteur pour ne pas déranger la faune qui s'y est réinstallé.

Quelques espèces du site : le peuplier, le héron bihoreau, le canard colvert, le cormoran

Pour plus de précision sur le site, se référer à la carte correspondante.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°3 - Gravières aux oiseaux



© Département de la Loire – F.ELLIS

Commune : Mably

Superficie totale : 30 ha

Altitude moyenne : 420 - 705 m

Propriétaire : Commune de Mably

Gestionnaires : Roannais agglomération et fédération des chasseurs de la Loire

Autres statuts :

- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Fédération départementale des chasseurs de la Loire
- Fédération de pêche

Description :

Située à proximité de Roanne, la gravière aux oiseaux est un site apprécié pour ses différents aménagements et le grand nombre d'espèces visibles sur les 2 plans d'eau qui le composent. La gravière aux oiseaux est le résultat de l'exploitation du sable et du gravier durant plus de 20 ans, entre 1976 à 1996.

Le site a ensuite été rendu à la nature. Pour favoriser la création d'habitat, les travaux de réhabilitation ont commencé à compter de 2004. Aujourd'hui, le site naturel est très apprécié par la population roannaise, de nombreux événements ont lieu pour valoriser les espèces et les habitats présents. Sur la période d'avril à octobre, le bâtiment d'accueil est ouvert au public qui bénéficie alors des explications et expositions. Sur le long d'un sentier aménagé de 2 km, différents observatoires, jeux et panneaux d'explications permettent de comprendre le site et ses habitants faunistiques ou floristiques, et ce, de manière ludique.

En effet, il n'est pas rare d'observer cormorans, hérons, aigrettes, canard et parfois les sternes qui profitent de la roselière, des radeaux et des différents plans d'eau. Armé de patience et équipé de jumelles, le visiteur peut apercevoir le martin-pêcheur en chasse de nourriture. Comme sur d'autres sites proches d'un cours d'eau, le castor est aussi présent et des traces de dents peuvent être facilement observées sur certains arbres.

Quelques espèces du site : le martin pêcheur, le chevalier guignette, la sterne perregarin, le castor, le roseau, l'aubépine monogyne

Contact : gravieresauxoiseaux@gmail.com – 04 77 78 54 29

N°6 - Gravières de Matel



© Département de la Loire

Communes : Roanne et Perreux

Superficie : 23 ha

Altitude : 262 m

Propriétaires : Roannais Agglomération, privés, Domaine public fluvial

Gestionnaire : Roannais Agglomération

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Madeleine environnement
- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description :

Exploitées pendant 30 ans et ouvertes au public depuis 2006, les gravières de Mâtel constituent aujourd'hui un espace naturel au nord de Roanne, très apprécié pour son calme. Il est accessible à pied depuis Roanne par le sentier Loire nature, soit 11 km de promenade jusqu'aux gravières !

Les 23 hectares de plans d'eau sont accessibles et aménagés pour permettre une bonne observation sans déranger les espèces présentes, telles que le grèbe huppé, le castor, les libellules ou les cygnes tuberculés et bien d'autres espèces suivant les saisons.

Quelques espèces du site : cygnes tuberculée, grèbe huppé, héron bihoreau, castor d'Europe, nombreuses espèces de libellules.

Contact : 04 77 64 85 72 – www.aggloroanne.fr

N°26 - Hêtraie de la Baronnette



© Département de la Loire – Vincente Drevet

Communes : Pavézin, Chuyer, Pélussin, Saint-Paul-en-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez

Superficie totale: 976 ha

Altitude : 600 m – 800 m

Propriétaires : privés

Gestionnaires : privés

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I,
- Parc Naturel régionale du Pilat

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre permanent d'initiative à l'environnement des Monts du Pilat (CPIE)

Description :

La Hêtraie de Baronette se trouvent à l'Est des Crêts du Pilat. Une hêtraie est une forêt où prédomine un type d'arbres : le hêtre. Sur le Pilat, les hêtraies forment un milieu naturel d'altitude essentiel qui se rencontre sur les versants souvent exposés au Nord et à l'humidité.

Le long des sentiers, il est possible de voir ou d'entendre plusieurs oiseaux forestiers, comme le grimpeur des bois ou le pic noir sur les vieux hêtres. Du côté des mammifères, on retrouve assez fréquemment la martre des pins, le chevreuil ou le blaireau européen. Enfin chez les insectes, amphibiens et reptiles apprécient les sous-bois et pourront être observés tranquillement.

Face à l'exploitation forestière, les hêtraies ont peu à peu disparu pour laisser place aux forêts de conifères. Aujourd'hui, les hêtraies représentaient 2% du territoire du parc, soit moins de 1 000 hectares.

Quelques espèces du site : le hêtre commun

Contact : info.tourisme@parc-naturel-pilat.fr – 04 74 87 52 00

N°16 - Écopôle du Forez



© Département de la Loire – Nikole

Commune : Chambéon

Superficie totale : 760 ha

Altitude moyenne : 335 m

Propriétaire : France Nature Environnement Loire

Gestionnaire : France Nature Environnement Loire

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZSC FR 8212002 « Ecozone du Forez »
 - ZSC FR8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement

Description :

Plus grande réserve ornithologique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Écopôle du Forez est gérée par l'association France Nature Environnement Loire. Aux bords de la Loire, cette ancienne gravière est devenue un exemple en termes de restauration écologique d'un milieu. Depuis l'inauguration du site en 1993, de nombreuses espèces y ont élu domicile. La réintroduction du castor en 1994 sur ce site a été un événement majeur dans les actions de l'association.

Les scientifiques ont identifié plus 396 espèces de papillons, 278 espèces d'oiseaux ou 675 espèces de plantes à graines. La nef, cet observatoire à la structure surprenante, permet aux visiteurs de profiter d'un point de vue remarquable sur la biodiversité ligérienne. Emprunter les différents sentiers est là

encore l'occasion d'observer de plus près et de comprendre le fonctionnement des milieux alluviaux et aquatiques de la Loire. Lieu idéal pour la sensibilisation à l'environnement, l'Ecopole du Forez propose une diversité de supports pédagogiques pour tous les âges avec des postes d'observation, des jeux pédagogiques ou des expositions.

L'Écopôle du Forez est parfaitement adapté pour l'accueil des classes à la journée (salle hors sac, toilettes, espace muséographique, ...) quelle que soit la météo. Le site est également adapté à l'accueil de journée d'intégration. Il peut recevoir jusqu'à 6 classes simultanément. L'équipe professionnelle du site (agent d'accueil, écojardiniers, animateurs, chargés de missions naturaliste) permet de découvrir un panel de métiers dédié à la protection de l'environnement.

Quelques espèces du site : le castor, la grande aigrette, le martin-pêcheur.

Autres ressources disponibles : Plan de l'Ecopole du Forez

Contact : www.ecopoleduforez.fr - ecopoleduforez@fne-aura.org – 04 77 27 86 40

N°23 - Étang des Plantées



© Département de la Loire – F.ROURE

Commune : Saint-Marcellin en Forez

Superficie totale : 12 ha

Altitude : 388 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000 (directive oiseaux et habitats)
 - ZSC FR 8201755 « Etangs du Forez »
 - ZPS FR 8212024 « Plaine du Forez »
- Arrêté protection de biotope (APB)

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Description :

L'Étang des Plantées est un plan d'eau de 6,5 ha situé à l'Est de Saint-Marcellin en Forez. Ce site accueille une biodiversité fragile qui lui vaut un accès limité et réglementé. Le site est pour cela clôturé sur ces 4 faces et seulement ouvert au public sur autorisation du Département. Il bénéficie par ailleurs d'un APB qui restreint l'accès au site, tout contrevenant pouvant être sanctionné d'une amende de classe IV de 800€.

On retrouve plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, dont certains anatidés nicheurs tels que le fuligule milouin, le chipeau, ou la nette rousse. Du côté de la flore, ce sont plus de 200 espèces qui sont répertoriées et dont certaines sont en danger d'extinction comme 2 fougères aquatiques (la pilulaire, la marsillée à 4 feuilles) ou encore l'oseille maritime.

Pour permettre une observation intéressante, un observatoire a été mis en place. Il permet d'apprécier, dans le calme, les richesses de cet étang qui, à l'instar de l'Étang David, est représentatif des étangs du Forez. Ce patrimoine historique date au XVIIIe siècle. À cette époque, il y avait plus de 1500 étangs représentant plus de 3 000 ha. Aujourd'hui la moitié de la surface en étangs a disparu. La question de leur conservation est importante car ces étangs accueillent une faune avicole importante et souvent protégée tant sur le plan national qu'europpéen.

Quelques espèces du site : la nette rousse, la marsillée à 4 feuilles, la pilulaire.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°9 - Presqu'île de Mars



© Département de la Loire – Laurent Vera

Commune : Cordelle

Superficie totale : 14 ha

Altitude : 318 m

Propriétaires : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de de commune du Pays entre Loire et Rhône.

Gestionnaires : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de de commune du Pays entre Loire et Rhône.

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZSC FR 8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »
 - ZPS FR 8212026 « Gorges de la Loire aval »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Madeleine environnement
- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description :

Sur les bords de la Loire, l'un des plus beaux méandres du territoire est appelé Presqu'île de Mars. Ce site permet d'étudier le plus grand fleuve de France, avec ces 1 006 kilomètres de longueur, la Loire prend sa source au Mont Gerbier-de-Jonc et remonte en le traversant l'ensemble du département du Sud vers le Nord pour se jeter d'an l'océan Atlantique. Ce cours d'eau a façonné le territoire, que ce soit au sein des gorges en amont à Saint-Victor sur Loire, ou encore en aval à Villerest, sur l'ensemble des plaines roannaises et forézienne avec les méandres, les bras morts et les confluences avec ses

rivières. Toutes ces formations naturelles ont des explications, et participent à la création d'habitat naturel. L'Homme a souvent aménagé ces formations pour réduire l'impact du fleuve sur son territoire, pourtant, il est important de les conserver.

Le site prend place au sein du site Natura 2000 des Gorges de la Loire aval. Composé d'une mosaïque de milieux (prairies, cultures, falaises, boisements, haies, mares...), il abrite une avifaune diversifiée : rapaces, oiseaux des espaces agricoles et des landes, oiseaux forestiers...

Quelques espèces du site : alouette lulu, mésange charbonnière, milan noir

Contact : copler@copler.fr – 04 77 62 77 62

N°30 - Landes de Chaussitre



© Catherine BEAL / Parc naturel régional du Pilat

Commune : Saint-Genest-Malifaux, Marlhès, La Versanne, Saint-Régis-du-coin

Superficie totale : 726 ha

Altitude : 1000 - 1200 m

Propriétaires :

Gestionnaires : Parc Naturel Régional du Pilat et ONF

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201761 « Tourbières du Pilat et Landes de Chaussitre »
- RBD (Réserve biologique dirigée)

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre permanent d'initiative à l'environnement des Monts du Pilat (CPIE)

Description :

Culminant à 1240 mètres, le Crêt de Chaussitre se repère de loin. Alors que, tout autour, la forêt occupe les points hauts, le Crêt de Chaussitre se distingue par son sommet dégagé.

Au fil de la promenade, une multitude de milieux naturels se dévoilent : la lande à Callune et Myrtille s'étend en mosaïque avec des pelouses et des zones humides. Ces milieux sont essentiels pour de nombreuses espèces animales et végétales présentes sur le site. Ils offrent aussi une ressource fourragère de qualité pour les troupeaux.

Avec la tourbière de Gimel, les landes de Chaussitre ont un statut de réserve biologique dirigée, ce qui veut dire que les interventions sylvicoles ou les travaux spécifiques sont orientés uniquement dans un but de conservation des habitats et des espèces présentes sur la réserve. Sur ce site, la vue est tournée

vers le sud du Pilat, où se dévoilent les Monts du Velay, le Mezenc, les succs d'Yssingeaux et les hauts-plateaux foréziens.

Il est possible d'y apercevoir les oiseaux en vol, dont le circaète Jean-le-blanc qui est le plus grand rapace du Pilat. Le pâturage sur le crêt de Chaussitre a modifié ce lieu qui est désormais recouvert par une lande à callune et myrtille diversifiée.

Quelques espèces du site : circatère Jean-le-blanc, le hêtre commun

Contact : info.tourisme@parc-naturel-pilat.fr – 04 74 87 52 00

N°13 - Le Pay

Commune : Cezay

Superficie : 6,4 ha

Altitude : 640 - 650 m

Propriétaire principale : Commune de Cezay

Gestionnaire : Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

 CILDEA

Description :

Le site du Pay fait partie des 104 affleurements basaltiques du Forez. La roche granitique de Cezay est rare et particulière. En effet c'est au sein de ce granite qu'affleure le basalte qui constitue le Pay qui s'est formé à la suite du refroidissement des laves en fusion remontées à la faveur d'une faille. Particularité de certains sommets basaltiques, le magnétisme présent sur le Pay peut faire dysfonctionner les boussoles !

Le site a été exploité pour sa roche basaltique par une entreprise familiale au début du XIXe siècle laissant aujourd'hui apparaître les fameux orgues.

Il est à noter que le monument aux morts du village de Cezay est en « granite de Cezay », de même que le bénitier de l'église du prieuré de Pommiers. On retrouve la description de ce granite recherché dans un inventaire du patrimoine réalisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : "gris tacheté noir et finement bouchardé".

Le basalte présent sur le site rend difficiles les conditions de développement de la végétation avec l'eau qui ruisselle sur la roche dure et un sol quasiment absent. Ces conditions profitent à une flore particulière constitutive de milieux originaux. En effet, les pitons basaltiques permettent d'accueillir une flore singulière, typique des pelouses sauvages avec la présence d'Ail sauvage, d'Orpins, de Thym ou d'Œillets. Le site abrite aussi quelques "pins de boulange" ou encore "pins boulangers". Autrefois ces Pins sylvestres étaient taillés de façon à donner un maximum de petite branches à faible hauteur, régulièrement coupées pour alimenter les fours des boulangers. Elles donnent au fur et à mesure de leur croissance des formes étonnantes et tourmentées à ces arbres aujourd'hui menacés de disparaître.

Quelques espèces du site : Huppe fasciée, Lézard vert, Orpin blanc, Trèfle souterrain

Contact : www.cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 50

N°19 - Les 2 becs



© Département de la Loire – Teaser medias

Commune : Montrond-les-bains

Superficie totale : 133 ha

Altitude moyenne : 345 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »
 - o ZPS FR 8212024 « Plaine du Forez »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

Centre d'initiative locales pour le développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA)

- France Nature environnement (FNE),
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Description :

Le nom du site « les 2 becs » désigne les confluences de la Coise et de la Mare avec la Loire. Ces confluences sont situées sur le secteur aval du site, proche du centre-bourg de Montrond les bains. En allant un peu plus en amont du site naturel, les gravières témoignent des activités industrielles qui s'y sont déroulés. Tout comme une grande partie des espaces naturels proches de la Loire, l'exploitation de granulats a modifié le territoire. Aujourd'hui, de nombreux sites situés en bord de Loire, ont été

abandonnés et il est apparu nécessaire de les restaurer pour favoriser le retour d'espèces faunistiques et floristiques locales.

Une partie du site est occupée par une forêt vierge, un boisement alluvial en pleine transformation. En effet, les espèces exotiques véhiculées par le fleuve, comme la renouée du Japon par exemple, prennent place au sein de ce milieu et dérègle l'écosystème. Les arbres vieillissant préservés restent en nombre et permettent à la faune d'y résider.

De retour vers le fleuve, vous passerez sur l'ancienne plateforme industrielle aménagée en prairie sèche où il est d'ailleurs déconseillé de marcher, afin de préserver le milieu et éviter d'écraser des œufs ou de détruire des nichées. En effet, certains oiseaux établissent leur nid à même le sol dans ce type de milieux de végétations rases tel le petit gravelot, ou l'œdicnème criard.

Pour limiter les déplacements, les sentiers ont été aménagés et une plateforme permet d'avoir une vue sur l'ensemble du site et d'observer aussi le paysage jusqu'au le château de Montrond-les-Bains, en point de mire. Sur le sentier prévu pour faciliter l'accès au site des Personnes à Mobilité réduite (PMR), l'ancien transformateur électrique a été aménagé et remarquablement décoré par le Département pour favoriser l'accueil de différentes espèces : hérissons, faucons, hirondelles et chauves-souris.

Quelques espèces du site : le martin pêcheur, le petit gravelot, le peuplier noir, la renouée du Japon.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°12 - Les Chambons



© Département de la Loire - Teaser medias

Commune : Balbigny

Superficie totale : 9 ha

Altitude moyenne : 318 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - ZSC FR8201765 « Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »
 - ZPS FR8212024 « Plaine du Forez »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)
- Madeleine Environnement

Description : tout proche du bourg de Balbigny, le site naturel des Chambons offre aux habitants un cadre privilégié à proximité de la Loire. Les espaces ouverts et aménagés permettent d'y effectuer différentes activités de loisirs en pleine nature. Sur ce site, la gravière restaurée représente un plan d'eau d'un hectare et sert de lieu de pêche.

Le tour du sentier des Chambons, d'une durée de 30 min, permet d'y observer différents habitats naturels et espèces faunistiques et floristiques.

Le terme « Chambons » fait référence aux terrains proches du fleuve et réputés pour leur fertilité. Les apports sédimentaires par dépôt des alluvions au gré des crues favorisent la fertilisation du sol, essentielle pour les agriculteurs qui apprécient ces bonnes terres pour leurs cultures. Les activités agricoles sont liées au fleuve de par l'histoire de ces sites.

Quelques espèces du site : l'osier pourpre, la grande aigrette, la libellule

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°10 - Sentier des Crêts



© Département de la Loire - Vincent Poillet

Commune : Neaux

Superficie totale : 5 ha

Altitude : 535 m – 600 m

Propriétaire : Département de la Loire

Gestionnaire : Département de la Loire

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannais de protection de la nature (ARPN)
- Madeleine environnement

Description :

Le sentier des Crêts de Neaux se situe à la frontière entre la plaine du Forez et la plaine roannaise sur le seuil de Neulise, avec un ensemble de collines boisées de feuillus, d'espaces de landes et de prairies. Les Crêts de Neaux présentent ainsi une mosaïque de milieux favorables à de nombreuses espèces dont les oiseaux.

Ainsi la sitelle torchepot ou le pic épeiche, apprécient ce type d'espace naturel. Préférant plutôt les prairies, la pie-grièche écorcheur pourra sûrement trouver un perchoir et des épines de buisson où elle pourra empaler ses proies et assurer un garde-manger.

Situé à 600 m, le sentier des Crêts offre une vue sur une grande partie du département, permettant ainsi de contempler la plaine roannaise, les monts du Lyonnais, les monts du Forez ou encore la plaine forézienne. Ces points d'observation s'accompagnent d'un équipement adapté pour se reposer et partager un repas tiré du sac.

Deux tables d'orientation aident également à se repérer dans le paysage environnant.

Quelques espèces du site : la sitelle torchepot, le pic épeiche, le grimpereau des jardins.

Contact (avec logo) : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°29 - Les Crêts du Pilat



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : Doizieux, La Valla en Gier, Veranne, Colombier, Graix, Le Bessat, Pélussin

Superficie totale : 3074 ha

Altitude : 1432 m (Crêts de la Perdrix)

Propriétaires : Privés

Gestionnaires : agriculteurs privés

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I,
- Natura 2000
 - o ZPS FR 8201760 « Crêts du Pilat »
- Parc Naturel Régional du Pilat

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre permanent d'initiative à l'environnement des Monts du Pilat (CPIE)

Description :

Au cœur du massif du Pilat, les Crêts sont formés d'une succession de cols et de sommets culminant à 1432 mètres avec le Crêt de la Perdrix. Les Crêts du Pilat abritent des milieux variés résultant autant de l'interaction des conditions géologiques et climatiques que de l'histoire du site. Défrichements, utilisation pour le pâturage, puis abandon agricole et plantations de résineux ont tour à tour façonné ce paysage diversifié. Sur les sommets, la forêt laisse place aux landes et prairies naturelles qui colorent le paysage. La richesse du site est le fruit d'un équilibre fragile entre tous ces milieux.

Les chirats sont des amas rocheux ponctuant de gris le paysage. Spécificité géologique du Pilat, ils proviennent des dernières glaciations, il y a 30 000 ans. Les alternances de gel et dégel ont fait éclater la roche de gneiss qui s'est accumulée sous forme de blocs. Elles créent ainsi des conditions de froid et d'humidité extrêmes dans lesquelles seules quelques espèces survivent.

Quelques espèces du site : le carabe des chirats, le milan royal, le pic noir, la pie-grièche écorcheur.

N°25 - Réserve des Gorges de la Loire



© Département de la Loire - AUUNA

Communes : Saint-Just-Saint-Rambert, Chambles Caloire, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Paul-en-Cornillon, Unieux, Saint-Victor-sur-Loire

Superficie totale de la forêt : 2501 ha en site Natura 2000, 355 ha en Réserve Naturelle Régionale

Altitude : de 370 m à 770 m

Propriétaires principaux : communes, Edf, SMAGL, propriétaires privés

Gestionnaires : SMAGL et Département de la Loire (ENS)

Statuts environnementaux :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000 (directives oiseaux et habitats)
 - o ZPS FR 8212014 « Gorges de la Loire »
- Réserve Naturelle Régionale
- Site classé au titre de la Loi paysages, et site inscrit

Structure EEDD associée :

- FNE Loire

Description :

Les Gorges de la Loire sont situées à l'ouest de l'agglomération de Saint-Etienne. Il s'agit d'un espace naturel fortement protégé, au relief marqué, situé à un carrefour d'influences climatiques à l'origine d'une très forte diversité sur une surface limitée. On retrouve, au centre, la vallée de la Loire et la particularité du plan d'eau de Grangent formé par le barrage du même nom, à l'Ouest les monts du Forez, au sud, les monts du Velay, à l'Est ceux du Pilat et au nord, la plaine du Forez.

En contexte de Gorges, les roches escarpées offrent des sites idéaux pour l'emblématique hibou Grand-Duc d'Europe ou des plantes se développant spécifiquement dans les fentes rocheuses telles que l'Asarine couchée. Site essentiellement forestier, sur plus de 2/3 de leur surface, les gorges comportent d'importants massifs de feuillus (chênaies), pinèdes, et boisements mixtes (hêtres et conifères) abritant quelques espèces inféodées comme les pics (pic noir, pic mar...) ou encore la barbastelle d'Europe. Sur les pelouses et prairies, on peut retrouver le myosotis de Balbis, plante

protégée à l'échelle régionale ou l'azuré du serpolet, papillon de jour. Le réseau de mares permet de préserver divers enjeux aquatiques (libellules, amphibiens comme le triton alpestre) quand le plan d'eau de Grangent et ses affluents abritent la loutre et des populations de libellules sympetrum (sympetrum du piedmont et sympetrum déprimé).

Le site dispose de plusieurs lieux d'accueil de groupes : le Centre d'interprétation des Gorges de la Loire au Château d'Essalois à Chambles, la maison de la Réserve Naturelle à Condamines (équipée d'une muséographie), le hameau des Échandès à Unieux (site d'hébergement de groupe et salles), le centre nautique des Révotes à Saint-Victor-sur-Loire, le Club Nautique de Saint-Étienne à la base nautique de Saint-Victor-sur-Loire.

Quelques espèces du site : hibou grands-ducs, asarine couchée, loutre,

Autres ressources disponibles :

- Livrets et sentiers pédagogiques de la Réserve Naturelle Régionale
- Document d'objectifs Natura 2000
- Guide de randonnée pédestre Gorges de la Loire à pied (labélisées FFRP) et Guide de randonnée VTT Gorges de la Loire (labélisé FFC), inventaires faunistiques et floristiques...

Contact : www.reserve-regionale-gorges-loire.fr - www.smagl.com

N°5 - Grands Murcins



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : ARCON

Superficie totale : 120 ha

Altitude moyenne : 800 m

Propriétaires : Roannais Agglomération, privés

Gestionnaires : Roannais Agglomération, les amis des arbres

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Association roannaise de protection de la nature (ARPN)
- Madeleine environnement
- La ligue de l'enseignement de la Loire
- Fédération départementale des chasseurs de la Loire

Description :

L'arboretum des Grands Murcins a été créé en 1936. Il abrite de plus de 260 espèces d'arbres différents. Le chalet d'accueil ouvre d'avril à octobre. Il permet de profiter des jeux, des ateliers interactifs et d'une exposition permanente sur l'environnement et la forêt des Monts de la Madeleine, un massif montagneux qui se situe au Nord du département.

L'arboretum se compose d'espèces arboricoles d'une diversité exemplaire parcourant le monde entier, comme les séquoias géants, les bouleaux canadiens, les douglas, les cryptomerias du Japon, les mélèzes, les merisiers ou les noyers. Outre l'arboretum, la forêt qui l'entoure possède des espèces plus locales, notamment les châtaigniers, les hêtres, les tilleuls et les chênes. Ces espèces végétales font le grand bonheur des écureuils, des pics et autres animaux forestiers.

Pour permettre des observations en toute tranquillité, 3 sentiers de marche sont proposés : l'écureuil de 2 km, le douglas de 4 km et le séquoia de 6 km. Des mares pédagogiques ont également été créées sur le site et rendre plus de facile l'observation des amphibiens ou des espèces végétales aquatiques.

Quelques espèces du site : l'écureuil roux, le châtaignier, le tilleul

Contact : grandsmurcins@roannais-agglomeration.fr – 04 77 64 85 72 – www.aggloroanne.fr

N°22 - Montsupt

Commune : Saint-Georges haute-ville

Superficie : 4,6 ha

Altitude : 600 – 647 m

Propriétaires: Commune de Saint-Georges Haute ville, propriétaires privés

Gestionnaires : Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes, association de protection du Pic de Monsupt (APIC)

Autres statuts :

- Inventaire National du Patrimoine Géologique

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- CILDEA
- FNE

Description :

Comme le Pay, Le pic de Monsupt fait partie des 104 affleurements basaltiques du Forez. Il culmine à 647 m, est surmonté d'une tour en ruine, vestige du château de Montsupt. Cette construction fut utilisée pour veiller sur Montbrison ainsi que sur l'ancienne « voie Bolène » qui reliait au Moyen-âge, Lyon à Rodez. En effet, le haut du pic offre une large vue sur la plaine et les Monts du Forez. Le site abrite également une petite chapelle ainsi qu'un château d'eau.

Le site de Montsupt se situe à la croisée de 2 sentiers de grande randonnée : le GR 765 (voie de Saint-Jacques-de-Compostelle qui relie Cluny au Puy-en-Velay), ainsi qu'une variante du GR 3.

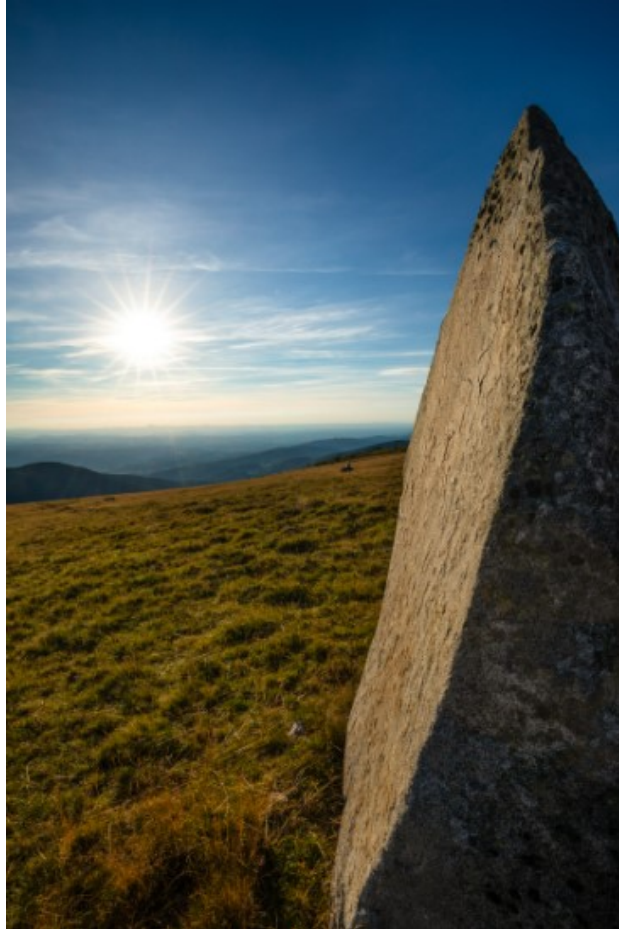
En matière d'habitats, les conditions particulières que procurent les pitons basaltiques, notamment un sol peu profond qui limite l'accès à l'eau, permettent d'accueillir une flore proche des régions à influence méditerranéenne. Les pelouses sèches se développent et accueillent des espèces rares telles que le trèfle strié, la véronique prostrée ou l'orchis bouc. Le milieu se referme aussi avec la présence de ronces, de prunellier et d'arbres tels que le frêne et l'érable.

Cette diversité floristique permet à un panel d'espèces faunistiques d'y vivre, notamment différents insectes dont la zygène pourpre. Cette espèce de papillon, reconnaissable à ses trois bandes rouges bien marquées, a pour plante hôte le thym serpolet.

Quelques espèces du site : Zygène pourpre, Orchis bouc,

Contact : www.cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 50

N°18 - Réserve des Jasseries de Colleigne



© Département de la Loire - Elyas Saens

Commune : SAUVAIN

Superficie totale : 285 ha classé en RNR, 600 ha pour le site d'étude.

Altitude moyenne : 1200 – 1600 m

Propriétaires : Département de la Loire, Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, propriétaires privés.

Gestionnaire : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Autres statuts :

- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201756 « Hautes-Chaumes du Forez »
- PNR du Livradois-Forez
- Réserve naturelle régionale
- ZNIEFF de type I

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- France Nature Environnement (FNE)

Description :

C'est à l'ouest du Département de la Loire, au cœur des Hautes Chaumes du Forez, que les jasseries de Colleigne marquent le territoire sommital entre Auvergne et Rhône-Alpes.

Le site constitué d'une mosaïque de milieux ouverts (landes, pelouses et prairies montagnardes, tourbières), est reconnu pour sa biodiversité remarquable, mais aussi pour son patrimoine bâti. En effet, de nombreuses jasseries persistent, autrefois des fermes d'estive où la fourme de Montbrison était traditionnellement fabriquée puis affinée. Véritable paradis pour le botaniste, la réserve compte 40 espèces protégées par la loi ou identifiées comme étant précieuses pour notre patrimoine. Citons

l'emblématique lis martagon, les lycopodes, véritables reliques des temps glaciaires, ou encore, dans les tourbières, la droséra, l'andromède ou la canneberge.

La faune sauvage n'est pas en reste ! La réserve compte plus de 120 espèces de papillons, dont certains vivent exclusivement sur des plantes de tourbières comme le Damier de la Succise. Les landes et prairies accueillent plus volontiers les oiseaux, dont une partie niche à même le sol : l'alouette des champs, le pipit farlouse, le tarier des prés ou le traquet motteux. La gestion agricole des Hautes chaumes, respectueuse de l'environnement, prend de plus en plus d'importance aux vues de la baisse des effectifs nationaux 70 espèces d'oiseaux recensées sur le site.

Quelques espèces du site : lis martagon, tarier des prés, alouette des champs

Contact : www.cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 50

N°14 - Réserve de Biterne



Commune : Arthun

Superficie totale: 38 ha

Altitude : 346 m

Propriétaire : Fondation Nationale pour la protection des Habitats de la Faune Sauvage

Gestionnaire : Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire

Statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000
 - o ZPS FR 8212024 3Plaine du Forez »
 - o ZSC FR 8201755 « Etangs du Forez »
- RCFS

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Fédération départementale des chasseurs de la Loire

Description :

Dans le Nord-Ouest de la plaine du Forez, la réserve de Biterne s'étend sur 38 hectares. Elle se compose de 3 étangs entourés de prairies et de bocage. Depuis 1987, l'espace est protégé. Il est géré par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire. Il offre aux oiseaux migrateurs une zone de refuge et permet aussi la mise en place d'études scientifiques et d'actions de sensibilisation du public.

Aujourd'hui la réserve accueille des espèces végétales protégées telles que la patience maritime ou la renoncule scélérate. La diversité des habitats présents permet aux insectes, oiseaux, amphibiens et mammifères de trouver leur place dans ce site naturel.

Lors de l'inventaire de 2017, ce sont plus de 170 espèces d'oiseaux qui ont été répertoriées sur ou à proximité immédiate de la réserve de Biterne, que ce soit dans les étangs, les prairies, les haies ou proche des infrastructures humaines. Au sein de cette réserve, se situe la maison des étangs du Forez, un lieu ouvert pour le public qui peut profiter des expositions et du point de vue sur les étangs avec du matériel mis à disposition.

Tout comme l'étang David ou l'étang des Plantées, la réserve de Biterne fait partie des étangs du Forez ouverts au public offrant l'opportunité d'en apprendre sur l'histoire de ces sites et leur intérêt en matière de patrimoine culturel et environnemental.

Quelques espèces du site : Nette rousse, Héron pourpré, Cuivré des marais, Peucédan officinal

Contact : maisondesetangsduforez@orange.fr - 04 77 76 23 12



© Département de la Loire - AUUNA

Commune : Saint-Étienne, secteur Rochetaillée, La Valla-en-Gier

Superficie totale : 283 ha

Altitude moyenne : 1 000 m

Propriétaires : Département de la Loire (170 ha) et propriétaires privés

Gestionnaires : Département de la Loire et agriculteurs privés

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I,
- Natura 2000 (directive habitat)
 - o ZSC FR8201762 « Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat »
- PNR du Pilat

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE)
- Atelier permanent d'initiation à l'Environnement Urbain (APIEU)

Description :

Situé au Sud de Saint-Étienne, à l'entrée du Parc Naturel Régional du Pilat, Salvaris est composé de forêts de sapins, de hêtraies et de pins qui encerclent des milieux ouverts liés à une estive pastorale sur plus de 100 hectares (prairies, landes à callune, pelouses et zones humides).

Une diversité de milieux permet d'y accueillir l'alouette lulu, le renard roux ou le chevreuil. Lors de leur passage dans la forêt, ces espèces peuvent laisser des traces. D'autres espèces peuvent aussi être entendues grâce à leurs activités: le martellement des pics (pic noir notamment), ou les cris de circaète jean-le-blanc qui survole la forêt.

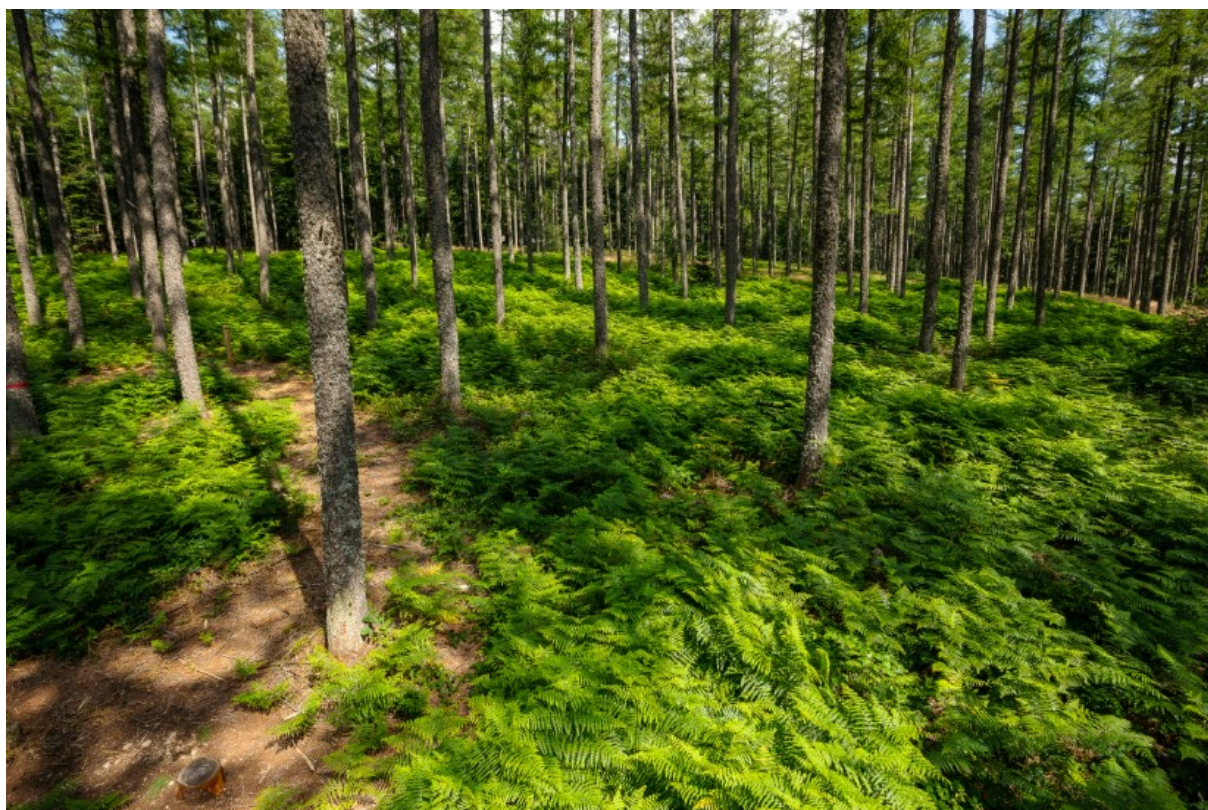
Les activités pastorales ont peu à peu été remplacées par les activités forestières dans le Pilat. Sur le site de Salvaris, plusieurs prairies sont préservées pour assurer une diversité d'habitats permettant d'y accueillir certaines espèces faunistiques et floristiques.

Salvaris offre un excellent point de vue sur la ville de Saint-Etienne, les Monts du Pilat, la Vallée du Gier, les Monts du lyonnais, et par beau temps, il est aussi possible d'observer les Monts du Forez jusqu'à Pierre sur Haute (point culminant du département) ou encore la chaîne des Alpes.

Quelques espèces du site : le genêt, le pin sylvestre, l'alouette lulu.

Contact : www.loire.fr. environnement@loire.fr - 04 77 43 71 16

N°11 - Tour Matagrín



© Département de la Loire – Elyas Saens

Commune : Violay

Superficie totale : 120 ha

Altitude maximale : 1 004 m

Propriétaires : Commune de Violay, privés

Gestionnaires : Commune de Violay et ONF

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description :

Sur le mont Boussuivre, le plus haut sommet des Monts du lyonnais, massif le plus à l'est du Massif central le site de la Tour Matagrín offre une vue à 360°, une occasion pour observer la plaine du Forez, mais aussi de l'autre côté le pays beaujolais et un bout du Lyonnais. Cette tour, construite en 1876, servait comme relais de chasse à un notaire, maître Matagrín.

Le site est idéal pour exercer différentes activités de loisirs : la randonnée sur le sentier « De l'arbre au Bois » qui permet de profiter d'un espace naturel de pin sylvestre, de douglas, d'épicéa commun, de mélèze d'Europe ou de hêtre européen. Des départs pour les parapentes sont aussi possibles sur le site en partenariat avec l'association de « Les Monts d'Éole ».

Quelques espèces du site : le mélèze d'Europe, le milan royal

Contact : mairie@violay.fr

N°31 - Tourbière de Gimel



© Département de la Loire - Elyas Saens

Commune : Saint Régis du coin

Superficie totale : 4,5 ha

Altitude moyenne : 1 200 m

Propriétaire : commune de Saint Régis du Coin

Gestionnaire : Parc Naturel Régional du Pilat

Autres statuts :

- ZNIEFF de type I
- Natura 2000 (directive oiseaux et habitats)
 - o ZSC FR 8201761 « Tourbières du Pilat et landes de Chaussâtres »
- PNR du Pilat
- Réserve biologique dirigée

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement des monts du Pilat (CPIE)

Description :

À 1200 m d'altitude, la tourbière de Gimel s'est formée il y a plus de 8000 ans dans des conditions bien particulières. Cette propriété communale a été perturbée par le creusement d'un drain en 1986 de plus d'un mètre de profondeur qui devait éviter les inondations sur la voirie qui longe la tourbière. Aujourd'hui protégée, on peut la visiter pour découvrir son histoire, son fonctionnement complexe, et sa biodiversité exceptionnelle.

Dans ce réservoir d'eau et de vie, des espèces teintent ce lieu telles que la linaigrette, les orchidées, les papillons et tritons. Il est possible, avec de la patience d'y observé le lézard vivipare capable de faire « geler » son organisme pendant l'hiver.

Le sentier d'interprétation de la tourbière de Gimel est accessible personnes à mobilité réduite. Il offre un instant privilégié pour s'éveiller en famille à la nature à chaque découverte.

Quelques espèces du site : le lézard vivipare, la sphaigne, la cordulie arctique, Drosera

N°4 - Tourbière de la Verrerie



© Département de la Loire - Vincent Poillet

Commune : SAINT-RIRAND

Superficie totale : 15 ha

Altitude moyenne : 1 030 m

Propriétaire : commune de Saint Nicolas des Biefs

Gestionnaire : Syndicat mixte des Monts de la Madeleine

Autres statuts :

- Natura 2000
 - o ZSC FR 8201757 « Forêts et tourbières des Monts de la Madeleine »

Structures pouvant accompagner le projet pédagogique :

- Syndicat mixte des Monts de la Madeleine
- Madeleine environnement
- Association roannaise de la protection de la nature (ARPN)
- La ligue de l'enseignement de la Loire

Description :

Situé au cœur d'un petit plateau assis sur les hauteurs des monts de la Madeleine à 1 030 mètres d'altitude, le site de la tourbière de la Verrerie profite d'une ambiance très sauvage, agrémentée de magnifiques vues sur la plaine du Roannais, les Alpes et les monts d'Auvergne. Le chemin serpente à travers les landes montagnardes où un pâturage a été remis en place pour aboutir au cœur de la tourbière. Cette nature riche et préservée représente, pour de nombreuses espèces, un habitat exceptionnel.

Ce plateau se caractérise par des landes montagnardes typiques irisées de teintes roses en fin d'été, mais également par la présence d'une tourbière (zone d'accumulation de matière organique), milieu de vie du rare lézard vivipare ou encore d'une petite plante carnivore, le drosera à feuilles rondes. Des panneaux et une table d'orientation aident à décrypter les paysages et ce milieu à la fois riche et fragile.

Le plateau porte le nom de Verrerie en référence aux verriers qui viennent s'établir à Saint-Nicolas-des-Biefs au XVII^e siècle, car la région disposait de tout ce qu'il lui fallait : de la silice pour fabriquer le verre et des forêts pour alimenter les fours. L'activité des verriers fut florissante jusqu'à la révolution française.

Quelques espèces du site : le drosera à feuilles rondes, le lézard vivipare

Contact : snmm@montsmadeleine.fr – 04 77 65 10 22